



DESTINATAIRES : Membres du personnel, gestionnaires et médecins de l'Hôpital de Saint-Eustache

EXPÉDITEUR : Direction des services techniques

DATE : 24 novembre 2020

OBJET : **28 ET 29 NOVEMBRE
MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DE L'ACCÈS AU
STATIONNEMENT DE L'HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE**

Dans le cadre de la construction du complexe d'hospitalisation rapide, il y aura modification de l'accès au stationnement de l'Hôpital de Saint-Eustache ce samedi 28 novembre et dimanche 29 novembre.

L'aménagement de la passerelle, qui reliera le complexe à l'hôpital, fermera l'accès au stationnement par le boulevard Arthur-Sauvé pour ces deux jours.

Ainsi, pour les deux jours identifiés, l'accès au stationnement devra s'effectuer via l'intersection des rues Daoust et Bibeau, à l'arrière du stationnement.

Veuillez noter que les barrières régissant l'accès au stationnement y seront en fonction comme à l'habitude.

Accès via la rue du Parc

Prenez la rue du Parc (qui longe l'autoroute 640 en direction ouest) puis tournez à votre droite sur la rue Pépin. La rue Pépin devient la rue Bibeau. Vous aurez accès au stationnement, à votre droite, à l'intersection des rues Bibeau et Daoust.



Accès via le boulevard Industriel



Tournez sur la rue Bibeau, accessible via le boulevard Industriel. Vous aurez accès au stationnement, à votre gauche, à l'intersection des rues Bibeau et Daoust.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.